

***SANTE ET TRAVAIL A LA PRISON LOCALE
DE TANGER : ANALYSE DES ARRETS
DE TRAVAIL CHEZ LE PERSONNEL***

Farid ELAKHTAL

DIPLÔME DE CAPACITE DE MEDECINE ET SANTE AU TRAVAIL

Pour une copie complète contacter:
Dr Farid El Akhtal Email:

ETAT DES LIEUX

- Population carcérale moyenne: 2954
- Effectif du personnel : 129
 - Soit un surveillant pour 22,9 détenus.
- En France un surveillant pour 2,9 détenus
- Effectif pénal élevé avec un nombre de personnel réduit.

Deux questions se posent :

- Y a-t-il un nombre élevé d'arrêts de travail?
- Les arrêts de travail sont ils en relation avec une surcharge de travail?

OBJECTIFS :

Objectif principal :

- Comprendre les causes d'arrêts de travail chez le personnel pénitentiaire.

Objectifs secondaires :

- Analyser les causes d'arrêts de travail.
- Analyser les conditions de travail des personnes demandant des arrêts de travail.
- Proposer des recommandations pour adapter le poste de travail au personnel.

METHODOLOGIE

- Étude descriptive auprès des fonctionnaires de la Prison Locale de Tangerang, ayant déposé au moins un arrêt de travail pendant les 03 dernières années.
- Les absences autorisées sont exclues de l'étude.

METHODOLOGIE

- L'enquête s'est déroulée du mois d'Avril au mois de Juin 2005.
- Elle a intéressé 80 fonctionnaires.
- Un questionnaire a été élaboré et rempli à l'aide d'un entretien direct avec le personnel concerné.

Caractéristiques sociodémographiques :

- Prédominance masculine : 90%.
- Age moyen : 40 ans.
- La majorité est mariée : 77,5%
- Nombre d'enfants en moyenne : 1,83

Poste de travail:

- La majorité des interrogés occupe des postes de surveillance (65%).
- L'ancienneté au travail à la Prison de Tangerang est de 11 ans en moyenne.
- 81% des participants se disaient insatisfaits de leurs postes du travail (Les surveillants sont plus nombreux).

Arrêts du travail :

- Deux arrêts de travail en moyenne / fonctionnaire.
- La durée moyenne de l'arrêt de travail varie entre 11 et 19 jours.
- Plus que 90% des arrêts de travail sont justifiés par certificat médical.

Arrêts du travail:

- 65% pensaient que l'arrêt du travail est en relation avec leur poste de travail.
- 50% ont déposé une demande du changement de poste du travail, dont 75% déclaraient avoir reçu un avis défavorable.
- 60% de ceux qui ont changé leur poste de travail reste toujours insatisfait.

- Le personnel occupant le poste de la surveillance est le plus concerné par les arrêts du travail.
- La quasi totalité des arrêts de travail est justifiée par certificat médical.
- Il y a souvent une médicalisation des problèmes personnels et professionnels.

- 80 fonctionnaires ont fait l'objet de notre étude parmi un effectif total de 129.
- Méfiance du personnel dans les réponses par crainte de transmettre les informations à l'Administration.

- Le taux d'absentéisme est élevé chez le personnel pénitentiaire.
- Les surveillants sont plus nombreux à déposer des arrêts du travail.
- Les tâches difficiles et pénibles sont confiées aux surveillants.

Il ressort clairement que:

Le surnombre de la population pénale et le sous effectif du personnel entraînent :

- Une surcharge du travail
- Épuisement physique et moral
- Augmentation du nombre des arrêts de travail

les affectations au poste de travail ne prennent pas en considération les aspirations et les capacités des fonctionnaires :

- Insatisfaction du personnel a leur poste du travail
- Forte demande de changer le poste du travail

Recommandations:

Améliorer les conditions de travail du personnel pénitentiaire:

- Mettre à la disposition de la prison les moyens humains suffisants pour diminuer la surcharge du travail
- Une formation initiale aux nouveaux recrutés pour les préparer aux conditions de travail dans un milieu pénitentiaire
- Les affectations du personnel au poste du travail doivent être assurées par une équipe multidisciplinaire.
- Création d'un service de médecine de travail en milieu carcéral